

Grève
le mardi
22 mai 2018

Le sens des réformes

Ce mois-

Je ne suis pas cheminot...
Ni personnel de la santé.
Je ne suis pas chômeur...
Ni CDD, ni SDF.
Je ne suis pas encore
retraité...
Et plus étudiant.
Je suis valide et en bonne
santé...
Mes conditions de travail sont
correctes.
Et je ne manque de rien !

**J'aurais pu m'en
foutre...
Mais le 22 mai, j'y
serai !**



Muguet réel **Muguet
ressenti**



DMAé : parution au JO du 18 avril, du décret 2018-277 instaurant une nouvelle direction au ministère des armées : la **DIRECTION DE LA MAINTENANCE AERONAUTIQUE (DMAé)**, placée sous l'autorité du Chef d'Etat-Major des Armées.

SIAé : Le CTM du 20 avril instaure un 13^{ème} comité Technique de Réseau, le **CTR du Service Industriel de l'Aéronautique (SIAé)**, créant de fait 2 CTR au sein de l'armée de l'air. Une offrande pour les détracteurs du statut du SIAé selon l'UNSA.

BDD : La cartographie des Bases de Défense évoluera de **51 à 45 BDD à compter de 2019**.

CONTRACTUELS : création de la **CCPU (Commission Consultative Paritaire Unique)** organisée en 2 collèges (Niv1 et Niv2+3). La CCPU regroupera les agents contractuels 84-16, les agents relevant du décret 49 et les agents dits Berkani).